



Offre d'emploi

La Ville de Trélazé recherche un Psychologue H/F

Contexte :

Rejoindre la ville de Trélazé, c'est prendre part à un projet ambitieux et engagé en faveur du cadre de vie de ses 16 000 habitants, en ayant une attention particulière portée sur la démocratisation culturelle et les transitions d'avenir.

Ville au patrimoine industriel unique et une mosaïque particulière en Anjou, Trélazé se développe en alliant histoire et modernité.

Chaque jour, 215 agents œuvrent ensemble dans un esprit de concorde pour offrir aux trélazéennes et trélazéens un service public qualitatif de proximité. En rejoignant nos équipes, vous contribuerez à votre échelle, à bâtir un avenir commun et partagé.

Vous êtes dynamique et attaché aux valeurs du service public ? Cette collectivité est faite pour vous !

Située en première couronne d'Angers Loire Métropole, Trélazé bénéficie d'une situation géographique idéale, offrant un accès facile aux services et aux transports en communs (Bus et gare).

Description du poste :

Dans le cadre de la Cité Éducative de Trélazé, la Ville met en place une expérimentation visant à renforcer le soutien psychologique proposé aux enfants confrontés à des situations de mal-être, en particulier durant les périodes d'attente avant l'entrée dans un parcours de soins (ex. CMP).

Le dispositif vise à offrir un soutien psychologique ponctuel et ciblé, en complémentarité avec les acteurs existants (Éducation nationale, PRE, CMP, Dpt, structures associatives). Il ne se substitue au droit commun, ni à une thérapie, ni à un suivi psychologique pérenne.

Domaines d'intervention – Missions :

Assurer un accompagnement psychologique de première intention auprès d'enfants et de leurs familles, en particulier ceux résidant en QPV et/ou suivis par le PRE, afin :

- D'apporter un soutien psychique ponctuel,
- D'atténuer les situations de mal-être,
- De sécuriser les parcours,
- Et de faciliter la transition vers les services spécialisés (CMP, psychologues libéraux, structures médico-sociales).

Public accompagné :

- Enfants de la maternelle au collège, identifiés par :
- La psychologue EN du 1er degré,
- La référente PRE,
- Les équipes éducatives, avec accord parental.
- Possibilité d'intervention pour des collégiens identifiés par les équipes éducatives, en fonction de l'évolution du projet.
- Accompagnement réalisé toujours avec l'accord des parents, et en lien étroit avec les professionnels référents.

Missions principales :

Entretien et soutien psychologique

- Mener des entretiens individuels (enfants et/ou parents).
- Apporter un soutien psychologique non thérapeutique, dans une logique d'interventions brèves.
- Aider à la compréhension des situations, au repérage des besoins, à la mise en mots.
- Soutenir les parents dans leur compréhension du mal-être de l'enfant (dans une limite définie, sans engager un travail de parentalité approfondi).

Articulation avec les partenaires éducatifs et médico-sociaux

- Travailler en lien étroit avec :
 - Le directeur et les enseignants,
 - La référente PRE,
 - Le RASED,
 - Le CMP,
- Contribuer à une orientation adaptée vers les dispositifs spécialisés.
- Préparer et effectuer les temps de passation vers le CMP ou autre service de soins.
- Transmettre les informations nécessaires aux partenaires, avec accord parental.

Participation au pilotage du dispositif

- Participer aux temps de coordination avec la Cité éducative.
- Contribuer à l'analyse quantitative et qualitative des situations rencontrées.
- Proposer des ajustements pour améliorer l'expérimentation.
- Produire des éléments de bilan (nombre d'enfants suivis, typologie des situations, avancées, limites...).

Modalités d'intervention :

- Interventions hors écoles pour garantir confidentialité et neutralité.
- Durée des séances : 30 à 45 minutes (1h)
- Intervention jusqu'au : 31/12/2026 (fin de l'expérimentation).
- Travail de repérage déjà effectué
- Règle des 80/20 QPV,
- Situations concertées avec les partenaires.

Compétences et qualifications attendues

- Psychologue diplômé
- Connaissance du développement de l'enfant et des troubles psychiques.
- Capacité d'analyse et d'intervention en contexte éducatif.
- Connaissance des partenariats : Éducation nationale, service municipal, PRE, CMP.
- Capacités à travailler en réseau et en équipe pluridisciplinaire.
- Respect du code de déontologie des psychologues
- Capacité d'adaptation dans un contexte expérimental.

Conditions contractuelles

- Statut : Vacataire
- Rémunération : de 50 € à 60€ brut de l'heure + prise charge des remboursements de frais de transports si aller/retour est égal au moins à 50km
- Temps d'intervention : volume horaire défini selon les besoins et financements Cité éducative (1 jour par semaine ou 2 demi-journées)

Indicateurs et évaluation

- Nombre d'enfants reçus / nombre de séances.
- Typologie des situations rencontrées.
- Évolution ressentie du mal-être.
- Niveau d'articulation avec le CMP / RASED / équipes éducatives.
- Avis des familles, partenaires et professionnels.
- Analyse qualitative permettant de statuer sur :
 - La pertinence du dispositif,
 - Sa pérennisation éventuelle,
 - Et ses ajustements.

Le poste est à pourvoir dès que possible

Envoyer votre candidature à l'attention de :
Monsieur le Maire par mail à candidature@mairie-trelaze.fr
Ou à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville – Place Olivier Thuau – 49800 TRELAZE